



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours :
CAPLP EXTERNE ET CAFEP-CAPLP

Section :
BIOTECHNOLOGIES

Option :
SANTÉ ENVIRONNEMENT

Session 2022

Rapport de jury présenté par :
Bertrand PAJOT
Inspecteur général de l'éducation du sport et de la recherche
Président de jury

Sommaire

SOMMAIRE	2
COMPOSITION DU DIRECTOIRE.....	3
REMERCIEMENTS	3
AVANT-PROPOS	4
ÉLÉMENTS STATISTIQUES :.....	6
CONCOURS EXTERNE DU CAPLP	6
<i>Épreuves d'admissibilité</i>	6
<i>Épreuves d'admission</i>	6
CONCOURS D'ACCES AUX FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT (CAFEP)	7
<i>Épreuves d'admissibilité</i>	7
<i>Épreuves d'admission</i>	7
EPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	8
PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ	8
<i>Résultats</i> :	8
<i>Rappel de la définition de l'épreuve</i>	8
<i>Commentaires du jury</i> :	9
DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ	12
<i>Résultats</i> :	12
<i>Rappel de la définition de l'épreuve</i>	12
<i>Commentaires du jury</i> :	12
EPREUVES D'ADMISSION	16
ÉPREUVE DE LEÇON.....	16
<i>Résultats</i>	16
<i>Statistiques générales de l'épreuve</i>	16
SUJET N°2	16
LES AUTRES TECHNIQUES DE CONSERVATION	17
[...].....	17
ÉPREUVE D'ENTRETIEN	22
<i>Résultats</i>	22
<i>Statistiques générales de l'épreuve</i>	22
<i>Exemple de sujets mobilisés pour la session 2022</i>	22
<i>Commentaires du jury</i>	23
CONCLUSION GENERALE.....	25

Composition du directoire

Président du jury :

monsieur Bertrand PAJOT, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Vice-présidentes :

mesdames Béatrice FROTTIER, Inspectrice de l'éducation nationale, et Sophie PROST, Inspectrice de l'éducation nationale.

Secrétaire générale :

madame Carole RABILLOUD, professeure de lycée professionnel.

Remerciements

Le jury tient à remercier monsieur le Proviseur du lycée Joseph-Marie Jacquard à OULLINS et ses adjoints, madame la gestionnaire du lycée, ainsi que les équipes d'accueil et de maintenance et les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admission.

Le jury remercie également les enseignants du lycée Joseph-Marie Jacquard et les personnels de surveillance qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions pour réussir leurs épreuves.

Enfin, ce concours n'aurait pu se dérouler correctement sans l'aide efficace des personnels de la direction des examens et concours (DEC) de l'académie de Lyon et sans l'attention et l'expertise de la gestionnaire de la DGRH qui suit ce concours et celles de tous les personnels de la DGRH. Qu'ils soient tous très sincèrement remerciés.

Avant-propos

Pour cette session, il n'a pas été possible de pourvoir toutes les postes pour le CAPLP. 567 candidats se sont inscrits à la session 2022 (462 au CAPLP ; 105 au CAFEP-CAPLP), soit une diminution sensible du nombre d'inscrits par rapport à la session précédente. Le nombre de copies corrigées (255 à l'épreuve E1 et 254 à l'épreuve E2) et le nombre de candidats qui n'ont pas été éliminés suite aux deux épreuves d'admissibilité¹, 202 (168 public + 34 privé), sont aussi en baisse sensible.

Au regard du nombre de postes ouverts au CAPLP (190 postes) et au CAFEP-CAPLP (15 postes) et de la qualité des copies, 137 candidats ont été proposés pour l'admission au CAPLP et 28 pour le CAFEP-CAPLP. 25 admissibles ne se sont pas présentés. L'admission à un autre concours semble être la cause majeure de la défection des admissibles qui ont averti pour la plupart les services des concours de leur absence.

Cette session 2022 du CAPLP externe de Biotechnologies option santé environnement et du CAPLP-CAFEP externe de Biotechnologies option santé environnement s'inscrit dans le cadre **de l'arrêté du 25 janvier 2021** fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.²

La définition des épreuves intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant :

- prise en compte d'une dimension pédagogique dès les épreuves d'admissibilité ;
- approche résolument professionnelle pour les épreuves d'admission.

Il convient cependant de signaler que la prise en compte de compétences professionnelles n'est pas la négation de l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires. Le jury dans son évaluation reste attentif à ce que chaque candidat fasse preuve de sa culture scientifique et technique.

Les deux épreuves d'admissibilité visent d'une part (Épreuve écrite disciplinaire) à vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité. D'autre part, l'Épreuve écrite disciplinaire appliquée place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet donné par le jury et spécifique à l'option choisie.

Les épreuves d'admission ont un coefficient double par rapport à ceux des épreuves d'admissibilité, il est évident qu'elles jouent un rôle déterminant pour le classement final. La préparation à ces deux épreuves doit donc aussi être commencée dès l'inscription au concours.

Dans le cadre de **l'épreuve de leçon**, le candidat doit montrer son aptitude à concevoir et à animer une séance d'enseignement à partir d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné. Cette épreuve permet d'apprécier à la fois sa maîtrise disciplinaire, sa maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques. La séance s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques dans le cadre d'un environnement et d'activités techniques et/ou professionnels en lien avec la spécialité. Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents techniques ou professionnels (protocoles de manipulations,

¹ Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (inférieure ou égale à 5, ou absent à l'une ou l'autre des deux épreuves).

² Rappelons qu'afin d'aider les candidats dans leur préparation, [les sujets zéro des épreuves publiés sur le site devenir enseignant](#) donnent des exemples de ce qui était attendu à partir de la session 2022.

résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, etc.) et des documents pédagogiques.

Le jury est sensible au niveau scientifique et aux compétences didactiques et pédagogiques des candidats. Le CAPLP Biotechnologies option Santé Environnement se caractérise par la vocation des lauréats d'enseigner dans des domaines extrêmement diversifiés. Il convient donc de faire preuve d'une relative polyvalence scientifique mais surtout, à partir de connaissances de base bien assimilées, d'une excellente aptitude à les mobiliser avec rigueur et bon sens au cœur de thématiques diversifiées. Il n'est aucunement question d'attendre que les candidats dominent tous les référentiels des diplômes dans lesquels ils peuvent intervenir ; par contre, il est fortement recommandé que les candidats aient au minimum parcouru les dits référentiels, disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale. L'extrême diversité des champs professionnels pouvant être confiés aux professeurs de biotechnologies santé environnement permet difficilement l'omni-connaissance de l'ensemble des secteurs et activités susceptibles d'être supports des sujets. Il convient d'intégrer que le jury est parfaitement conscient de ce fait et, qu'en conséquence, il inscrit également son évaluation dans l'adaptabilité du candidat, sa rigueur scientifique, la pertinence voire le bon sens pédagogique des choix adoptés.

Pour cette épreuve, le candidat dispose de quatre heures afin de réaliser les manipulations proposées et préparer sa présentation devant le jury. Il convient donc de gérer opportunément l'ensemble des quatre heures en lien avec le cahier des charges de l'épreuve.

L'épreuve d'entretien, commune à tous les concours CAPLP, mérite toute l'attention des futurs candidats. Elle porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Avec ses deux parties³, elle permet au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- expliciter sa motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation ;
- à s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- à faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

Pour conclure cet avant-propos, l'ensemble du jury espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats au CAPLP – CAFEP Biotechnologies option santé environnement.

Bertrand PAJOT - Président du jury

³ Une première partie voit le candidat exposer les éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours, et lors de la deuxième, il lui est proposé deux mises en situations professionnelles l'une d'enseignement, l'autre en lien avec la vie scolaire.

Éléments statistiques :

Concours externe du CAPLP

Candidats inscrits : 462

Candidats non éliminés aux deux épreuves d'admissibilité : 168

Candidats admissibles : 136

Candidats présents aux deux épreuves d'admission : 111

Nombre de postes : 190

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats présents : 8,99

Moyenne des candidats admissibles : 9,58

Moyenne du dernier candidat admissible : 7,25

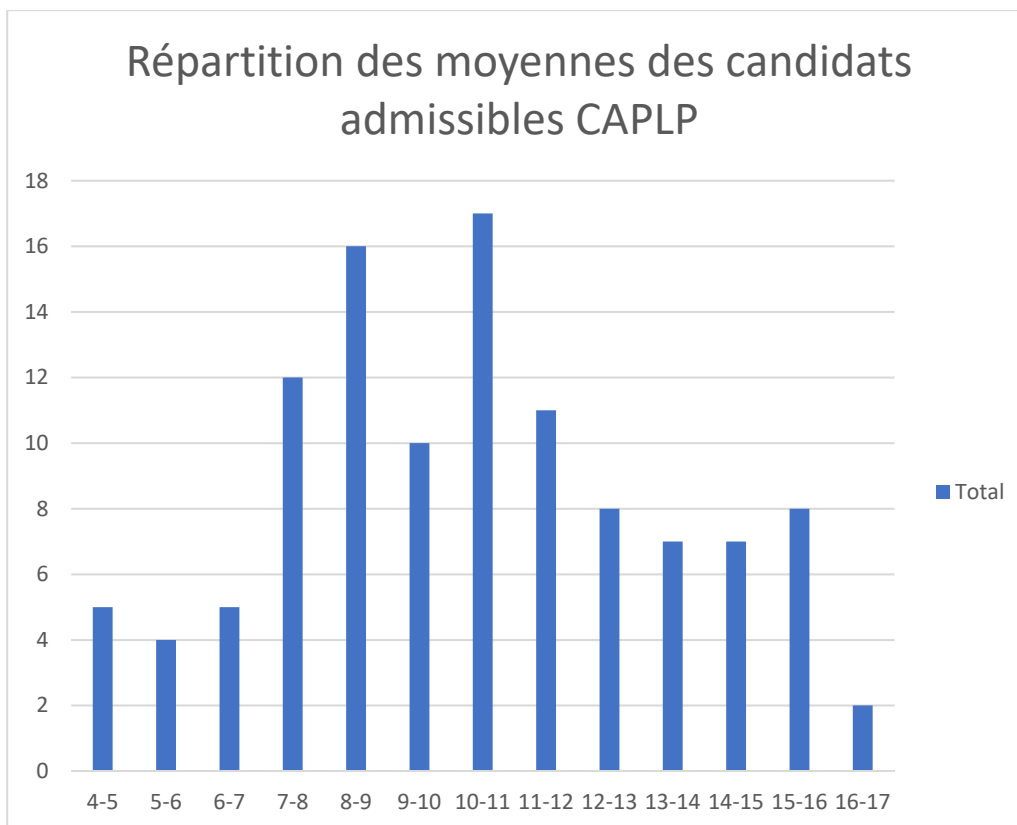
Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 10,31

Moyenne des candidats admis : 12,33

Moyenne la meilleure pour l'ensemble du concours : 16,56

Nombre de postes pourvus : 66



Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)

Candidats inscrits : 105

Candidats non éliminés aux deux épreuves d'admissibilité : 34

Candidats admissibles : 28

Candidats présents aux deux épreuves d'admission : 27

Nombre de postes : 15

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats présents : 8,87

Moyenne des candidats admissibles : 9,36

Moyenne du dernier candidat admissible : 7,23

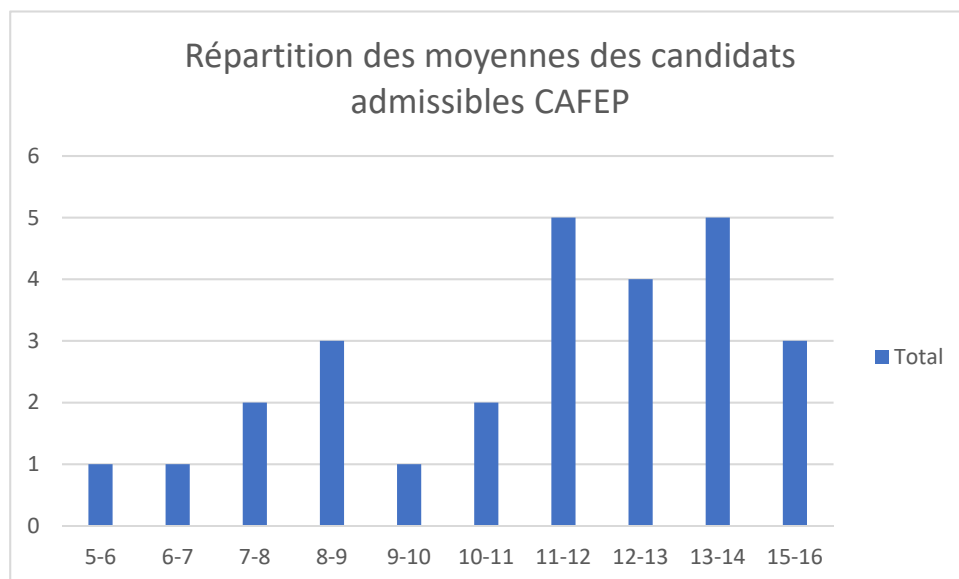
Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 11,25

Moyenne des candidats admis : 13,25

Moyenne la meilleure pour l'ensemble du concours : 15,44

Nombre de postes pourvus : 15



EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première Épreuve ; Durée : 5 heures Coefficient : 2

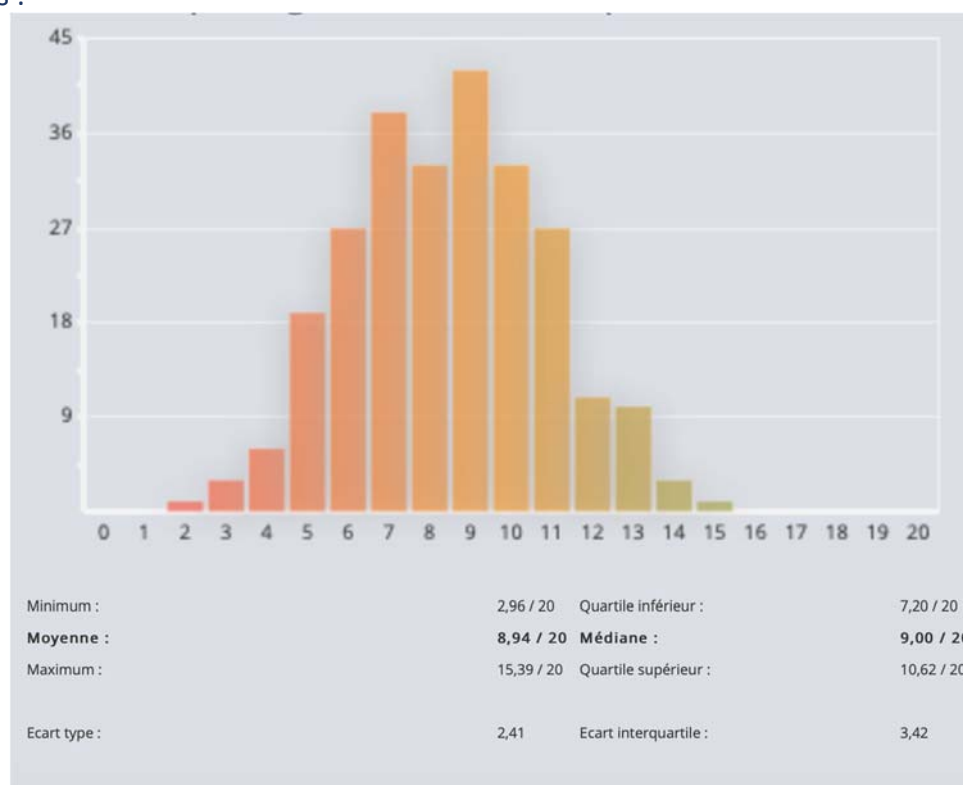
Deuxième Épreuve ; Durée : 5 heures Coefficient : 2

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du ministère : Devenir Enseignant : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Épreuve	Nombre de copies	Moyenne	Minimum	Maximum
Épreuve 1	255	7,62	2,48	15,95
Épreuve 2	254	8,94	2,96	15,39

Première épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire

Résultats :



Rappel de la définition de l'épreuve

(Arrêté du 25 janvier 2021)

L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans l'option choisie, que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité. Selon le cas, le sujet pourra être élargi aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité. *L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.*

Commentaires du jury :

L'épreuve permet d'évaluer la capacité du candidat à mettre en œuvre des compétences en s'appuyant sur des connaissances scientifiques et techniques, de niveau Master pour répondre à une « problématique » soulevée par un fait scientifique, une évolution technique, une question sociétale ou de santé publique.

Le choix du thème est déterminé par le programme du concours qui recouvre ceux des enseignements assurés par un PLP Biotechnologies Santé Environnement.

Le questionnement, articulé autour d'une problématique identifiable, sert de fil conducteur et permet au candidat des développements et des synthèses. Il conduit ce dernier à mobiliser ses connaissances notamment dans les domaines de la biologie cellulaire, la physiologie humaine, la nutrition, la biochimie, la microbiologie, la sécurité sanitaire, l'hygiène, les sciences et technologies de l'environnement... relevant des enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé Environnement.

Les documents fournis peuvent être : des publications scientifiques, des résultats d'expériences ou d'enquêtes, des protocoles, des textes réglementaires, etc.

Les questions posées permettent d'évaluer les compétences suivantes (une même compétence pouvant être évaluée par plusieurs questions) :

- la mobilisation des connaissances ;
- l'exploitation et l'analyse des documents ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- la qualité de la synthèse élaborée ;
- les qualités rédactionnelles et la structuration de la composition ;
- la rigueur du vocabulaire scientifique utilisé.

Le jury fait les remarques générales suivantes :

Le jury a apprécié la capacité des candidats à mettre en lien les différentes annexes dans le but de guider leur argumentation. Il conseille de consacrer un temps suffisant à l'étude de ces annexes pour comprendre l'articulation entre celles-ci et les trois questions du sujet.

Ces dernières peuvent d'une part guider les candidats dans leur argumentaire et d'autre part leur permettre de structurer leur composition.

La mise en évidence d'une problématique pertinente est nécessaire pour appréhender le sujet dans sa globalité et y répondre.

Cette épreuve est avant tout de nature scientifique. Les candidats doivent développer des connaissances d'un niveau Master pour répondre aux exigences du concours et les mobiliser afin d'exploiter les annexes de façon approfondie.

Le jury recommande aux candidats d'élaborer des schémas et des tableaux pour synthétiser leurs réponses.

Une lecture fine et complète du sujet (questions et annexes) est indispensable afin d'éviter un hors sujet, la réponse doit être élaborée en fonction des termes de l'énoncé. Par exemple pour le sujet 2022, la classification des bactéries n'était pas utile alors que le sujet portait sur les virus....

De même, le jury rappelle que le verbiage est superflu. Les banalités énoncées, parfois sans preuve scientifique, sont inutiles, chronophages et desservent les candidats.

Le jury fait les remarques suivantes concernant les compétences évaluées :

➤ La mobilisation des connaissances à bon escient

Le jury conseille au candidat de cibler les connaissances nécessaires à l'étude du sujet. Il recommande également d'approfondir les connaissances scientifiques élémentaires.

Question 1 : « Présenter la diversité des virus. Caractériser le VIH du point de vue de sa structure et détailler les étapes de son cycle de multiplication et de son mécanisme de réplication. »

Le jury attendait une description précise de la structure et de la classification des virus d'un point de vue général puis en particulier les caractéristiques structurales du VIH, les étapes de son cycle de multiplication et son mécanisme de réplication.

➤ L'exploitation et l'analyse des documents

Le jury a constaté une exploitation superficielle des annexes et un manque d'analyse.

L'exploitation des annexes ne doit pas se limiter à **une retranscription descriptive et linéaire du document**. Il est attendu des candidats une organisation personnelle et cohérente des informations extraites des annexes, ainsi qu'une analyse transversale.

Les annexes sont le support de la réflexion et les candidats doivent y faire référence tout en mobilisant leurs propres connaissances scientifiques. Ils se les approprient et les mettent en relation pour présenter sous forme de tableaux ou de schémas leur analyse synthétique. L'utilisation d'outils d'organisation des idées était attendue.

Question 2 : « Exposer les modes de fonctionnement des antirétroviraux et préciser leur utilisation dans le cadre de la PrEP. »

Le jury attendait une analyse complète des documents mettant en évidence, les objectifs, le principe et la classification des ARV en lien avec l'étape cible. Leur mode d'action dans le cadre de la PrEP ainsi qu'une argumentation concernant leur intérêt.

Question 3 : « Présenter les différentes méthodes prophylactiques et justifier l'emploi de la prévention combinée comme stratégie de lutte contre le VIH. »

Le jury attendait un classement de l'ensemble des méthodes prophylactiques et les explications associées. Il attendait également une présentation de la prévention combinée et les arguments en faveur de cette dernière en appui avec les documents fournis.

➤ La pertinence de l'argumentation

Les candidats sont valorisés lorsqu'ils mènent une réelle démarche scientifique : sélection des données essentielles dans les documents en annexe, interprétation et conclusion argumentée...

➤ La qualité de la synthèse élaborée

Il est attendu des candidats un raisonnement logique et structuré ciblant les informations essentielles dans le but de proposer des conclusions claires et pertinentes.

Pour répondre aux trois questions, des schémas pertinents, soignés, légendés et titrés, permettant d'organiser les idées ainsi que des paragraphes structurés étaient attendus.

Les candidats ne devaient pas se limiter à paraphraser les documents.

➤ Les qualités rédactionnelles et la structuration de la copie

Une introduction et une conclusion générales sont nécessaires, elles doivent être concises et pertinentes. En introduction, le jury attendait des candidats une contextualisation du sujet, une problématique cohérente et l'annonce claire d'un plan.

Le développement doit être structuré en paragraphes et suivre le plan annoncé dans l'introduction.

Des phrases de transition sont attendues entre les différentes parties.

La gestion du temps doit permettre de traiter de façon équilibrée toutes les parties du sujet.

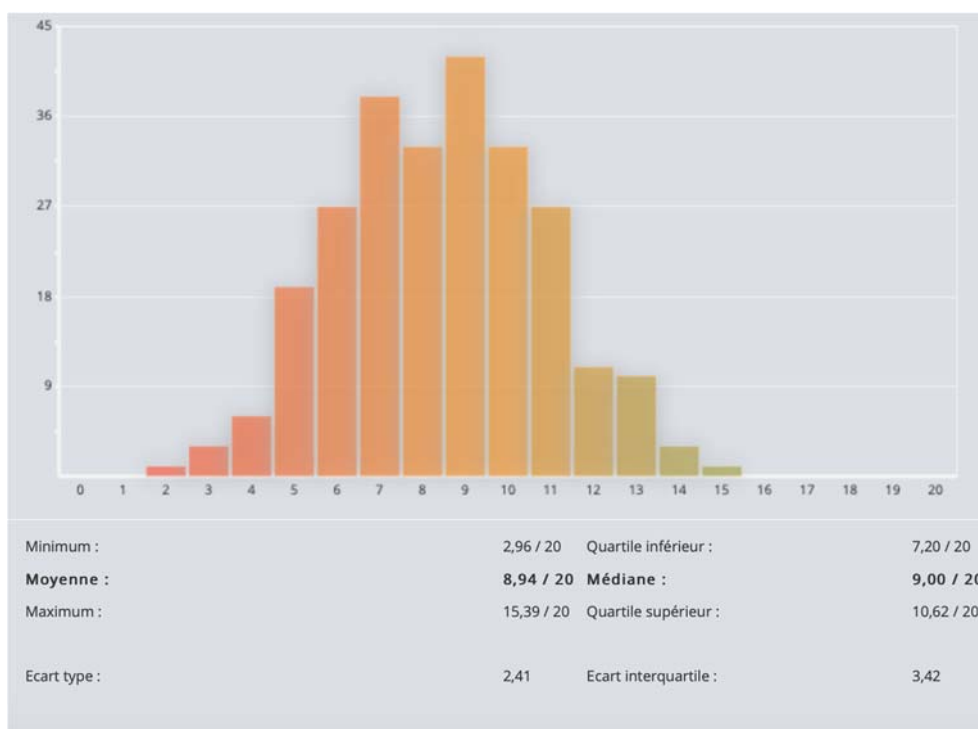
Le métier d'enseignant exige une syntaxe, un niveau de langage, une lisibilité et une orthographe irréprochables.

➤ La rigueur du vocabulaire utilisé

Le jury attend des candidats l'usage d'un vocabulaire scientifique adapté au niveau attendu (niveau Master) et utilisé à bon escient.

Deuxième épreuve d'admissibilité : épreuve écrite disciplinaire appliquée

Résultats :



Rappel de la définition de l'épreuve

(Arrêté du 25 janvier 2021)

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet donné par le jury et spécifique à l'option choisie.

Elle permet de vérifier l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse du dossier fourni et à proposer une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de mise en œuvre et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques, sociétaux, etc. La séquence pédagogique s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Commentaires du jury :

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat :

- à exploiter et synthétiser un ensemble documentaire ;
- à conduire une analyse critique de documents technologiques ;
- à concevoir une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques.

Par ailleurs, les candidats doivent maîtriser les connaissances relatives au programme du concours (BOEN n°7 du 08/07/2010). **Le choix du thème** est déterminé par le programme du concours qui recouvre ceux des enseignements assurés par un PLP Biotechnologies Santé Environnement. Le sujet comprend un **dossier scientifique et technique** constitué de documents professionnels récents exploitables relatifs à une problématique d'actualité, à l'hygiène, à l'aménagement de l'habitation et de locaux collectifs, à l'équipement, à un système en collectivité (cuisine, circuits du linge, protocole), à un système de nettoyage, d'assainissement, de collecte des déchets, d'organisation dans la prévention des accidents professionnels... Les documents peuvent aussi concerner la fabrication et la distribution alimentaire, des éléments de cahier des charges de fabrication ou de contrôle de qualité, des notices de produits, de matériels, des textes législatifs et réglementaires...

Le questionnement conduit le candidat à **exploiter ces documents** pour en **dégager une problématique**, à **analyser les données** tout en **mobilisant ses connaissances** sur le sujet et à argumenter ses propos. Il amène le candidat à **proposer une séquence pédagogique** parmi les enseignements assurés par le PLP Biotechnologies Santé Environnement, et à **développer une séance** de son choix. Pour cette partie, le questionnement cible le niveau d'enseignement dans une filière donnée, propose un ou des extrait(s) du (des) référentiel(s) ciblé(s).

Les questions posées permettent d'évaluer les compétences suivantes : -

- l'exploitation et la synthèse d'un ensemble de documents ;
- l'analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- l'argumentation : la mobilisation de connaissances de niveau Master ;
- la proposition d'une séquence pédagogique en lien avec le cahier des charges ;
- la qualité de la rédaction et la structuration de la composition ;
- la rigueur du vocabulaire scientifique et technique utilisé.

Malheureusement, un certain nombre de candidats n'a pas intégré les accroches (contexte du sujet), l'ensemble des documents techniques et réglementaires, ce qui a limité la réflexion et la synthèse. Il conseille aux candidats de faire une étude fine du dossier et de soigner son introduction incluant un plan réfléchi afin de répondre aux questions du sujet.

La présentation d'une problématique

Le jury recommande aux candidats d'élaborer des schémas, des cartes mentales et/ou des tableaux, ou tout autre outil, pour synthétiser les données présentées. Le jury regrette un manque de qualité rédactionnelle. Le niveau de syntaxe, l'orthographe et la présentation de la copie sont parfois inacceptables. Une lecture approfondie du sujet et de l'ensemble des annexes est indispensable avant de débiter la rédaction. Le jury a constaté une absence de problématique contextualisée ou une problématique trop large ou une reprise des questions du sujet ou une annonce du plan en guise de problématique. La mise en évidence d'une problématique pertinente est indispensable pour appréhender le sujet dans sa globalité et pour pouvoir y répondre. Elle doit être déduite de l'ensemble des données du dossier. Le jury rappelle qu'une problématique est formulée sous la forme interrogative et que le candidat devra apporter une réponse à cette problématique tout au long de sa copie.

Les candidats doivent développer des capacités d'analyse et de synthèse et maîtriser des connaissances d'un **niveau master** pour répondre aux exigences du concours.

L'analyse critique de solutions et de documents technologiques et l'argumentation.

Le jury a constaté l'absence ou l'utilisation d'un outil de présentation peu pertinent et/ou incomplet. Le jury attendait une analyse de la situation professionnelle et une comparaison de ces constats aux

différentes exigences règlementaires. Une analyse argumentée exhaustive faisant appel non seulement aux données du dossier technique mais également à des connaissances scientifiques et/ou techniques (définition et mobilisation des connaissances) était donc exigée. Il était notamment attendu :

- un lien entre les stratégies de lutte contre les émissions de GES, les choix de mobilité des Marseillais, les arguments favorables et défavorables à ces choix ;
- l'organisation de l'analyse en fonction des 3 stratégies de lutte dont les émissions de GES.

L'analyse critique n'était pas toujours aboutie voire absente. Les arguments défavorables étaient peu présents, et se limitaient trop souvent aux éléments apportés dans le dossier technique. Les candidats n'ont pas fait appel à leurs connaissances personnelles sur un sujet pourtant d'actualité.

La conception d'une séquence pédagogique.

Ainsi, il convenait de s'appuyer sur l'extrait du programme de Prévention Santé Environnement niveau CAP mettant en avant les compétences à développer et plus particulièrement le module B3 sur les ressources d'énergie précisant les objectifs ciblés et les notions clés associées, et de traiter tout ou partie de ce module. Il était attendu :

- une séquence conforme et cohérente au programme, s'appuyant sur une situation problématique ou professionnelle en lien avec le CAP visé (Assistant technique en milieu familial et collectif) ;
- les compétences ciblées, des objectifs pertinents, les modalités d'évaluation explicitées, des activités élèves réalistes, détaillées et justifiées avec des outils pertinents respectant le programme de PSE. Une des possibilités était de s'appuyer sur les propositions d'activités et de supports d'apprentissage listés dans le programme du module concerné. Celles-ci devaient être cohérentes au regard de la démarche proposée ;
- pour la séance choisie, des supports de qualité et des consignes de travail adaptées au public de CAP, en indiquant le temps envisagé pour chaque activité. La séance doit être développée conformément au questionnement du sujet dans un paragraphe spécifique désolidarisé de la séquence.

La présentation de la séquence et de la séance sous forme de fiches didactiques était appréciée.

La qualité de la rédaction, la structuration de la composition et la rigueur du vocabulaire.

Le jury regrette parfois une absence ou une structuration incomplète de la copie (absence d'introduction et/ou de transition et/ou de conclusion). Il déplore une orthographe, une grammaire, une syntaxe et une lisibilité qui ne répondent pas aux exigences de l'épreuve et au métier d'enseignant (cf. BOEN n° 13 du 26/03/2015 - Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation : P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement).

Dans la définition de l'épreuve, il est indiqué que celle-ci « a pour objectif de vérifier la capacité du candidat à conduire une analyse du dossier ». Le jury a regretté parfois l'absence de lien entre la séquence proposée et le cahier des charges.

Le jury a constaté que les candidats ne s'appuyaient pas suffisamment sur le dossier fourni. Il convenait de sélectionner puis d'extraire des données pertinentes d'annexes (choix précis d'annexe(s) du dossier technique à retravailler et à adapter pour présenter dans une séquence pédagogique détaillée).

Le devoir nécessite une introduction, des transitions entre les questions et une conclusion. L'introduction situe le sujet dans son contexte actuel, définit les termes clés, annonce une problématique en lien avec le contexte du sujet et un plan annonce la construction du devoir, met en

évidence les différentes questions numérotées en conservant une structure logique et ordonnée du sujet. La conclusion ne doit pas se limiter à une reprise des points abordés dans le sujet mais doit proposer un élargissement avec des pistes de réflexion sur les enjeux écologiques et économiques de la maîtrise de l'émission des GES.

Il est important que le candidat étudie les questions posées et porte particulièrement attention sur les verbes d'action lui indiquant ce que le jury attend (exemple : analyser suppose de la part du candidat une maîtrise de la capacité à analyser c'est à-dire de décomposer un tout en ses éléments de manière à le définir, le classer, le comprendre, mettre en relation les éléments les uns par rapport aux autres ...). Par ailleurs, il est impératif de respecter l'anonymat en veillant à ne pas utiliser des indicateurs d'identification (nom d'établissement...).

Pour résumer, il est vivement recommandé de :

- structurer la copie ;
- utiliser des outils pertinents de synthèse et d'analyse ;
- réaliser les tableaux de façon continue sur une même page ;
- présenter des schémas soignés ;
- adopter une écriture lisible et aérée, sans rature ;
- éviter les abréviations ;
- gérer son temps d'épreuve afin de traiter convenablement toutes les questions équitablement.

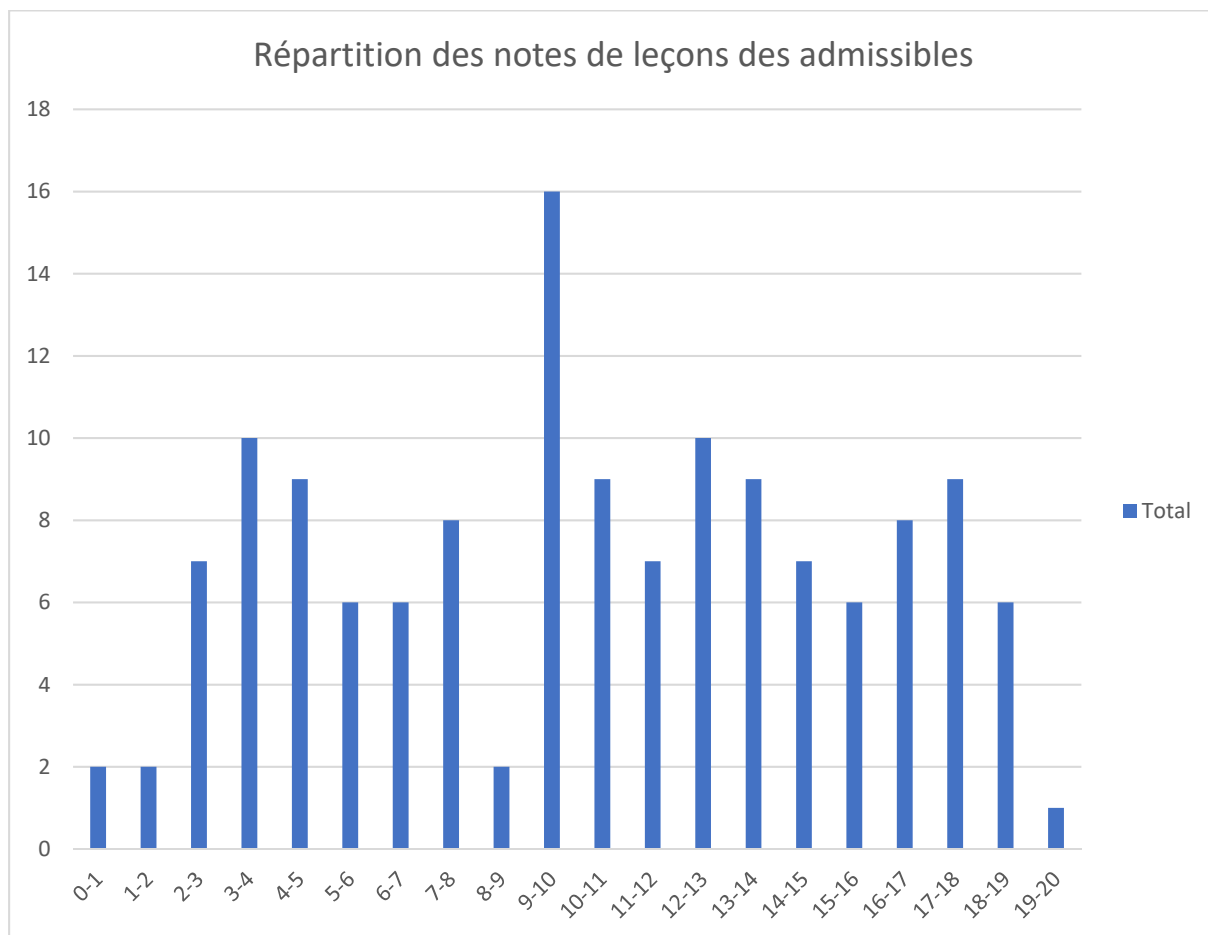
Enfin, le métier d'enseignant exige la neutralité et n'autorise pas les jugements subjectifs.

EPREUVES D'ADMISSION

Épreuve de leçon

Résultats

Statistiques générales de l'épreuve



CAPLP et CAFEP - CAPLP

Exemple de sujets mobilisés pour la session 2022

Sujet n°2

Vous devez concevoir et prévoir l'animation d'une séance de formation pour une classe de seconde baccalauréat professionnel « **Accompagnement Soins et Services à la Personne** » option à domicile.

L'objectif pédagogique de la séance est de « **préparer une purée au domicile privé d'une personne âgée** ».

Cette séance prendra appui sur les investigations, les analyses ou les productions que vous aurez effectuées sur le plateau technique.

Préparation

Durée 4h – Coefficient 5

Pendant ce temps de préparation vous devrez :

- prendre connaissance du sujet et des ressources mises à disposition ;
- conduire des investigations, des analyses ou réaliser des productions sur le plateau technique ;

- remettre en état votre environnement de travail ;
- concevoir la séance de formation et prévoir son animation ;
- préparer l'exposé.

Épreuve orale

Durée 1h

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Vous disposez :

- des référentiels de formation ;
- de documents pédagogiques ;
- des documents techniques ;
- des matériels / produits / denrées / équipements communs au secteur d'activité ;
- des denrées / matériels / produits / équipements spécifiques au sujet :
pommes de terre fraîche, couteau économe, couteau d'office, purée déshydratée, pommes de terre sous-vide, purée en barquettes, lait, eau, matière grasse, saladiers, casseroles, bouilloire, micro-ondes, ustensiles de cuisine, mixeur plongeant, moulin à légumes, presse-purée.

Document annexe 1 : la conservation des aliments

ANNEXE 1 : la conservation des aliments

Les traitements de conservation appliqués aux aliments visent à préserver leur comestibilité et leurs propriétés gustatives et nutritives en empêchant le développement des bactéries, champignons et microorganismes qu'ils contiennent et qui peuvent, dans certains cas, entraîner une intoxication alimentaire.

Les méthodes utilisées pour la conservation des aliments reposent sur :

- **la chaleur** : pasteurisation, stérilisation, appertisation, semi-conserves ;
- **le froid** : surgélation, congélation, réfrigération ;
- **les autres techniques** : conditionnement sous vide ou sous atmosphère modifiée, lyophilisation, déshydratation et séchage, fermentation, salage, confisage, saumurage, fumage ou fumaison, ionisation, etc.

[...]

Les autres techniques de conservation

[...]

Séparation et élimination de l'eau :

- **La déshydratation et le séchage** consiste à éliminer partiellement ou totalement l'eau contenue dans l'aliment. Du fait d'une faible activité de l'eau (Aw), les micro-organismes ne peuvent proliférer, et la plupart des réactions chimiques ou enzymatiques de détérioration sont ralenties.

[...]

Source : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf>

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule en plusieurs étapes et dans trois lieux différents :

- En salle informatique (durée 3h) : le candidat découvre et s'approprié le sujet. Il conçoit la séance de formation et prévoit son animation. Il prépare son exposé et l'entretien avec le jury.
Pour cela il dispose d'un ordinateur avec accès restreint à Internet et d'un espace numérique de travail personnel sur l'ordinateur. Les référentiels et des ressources pédagogiques essentiellement issues de la recherche sont mis à disposition sur l'espace de travail.

- Sur le plateau technique (durée 1h) : le candidat devra conduire des investigations, des manipulations, des analyses ou réaliser des productions.
Le candidat pourra consulter des classeurs contenant des fiches techniques de matériels et de produits, des protocoles de nettoyage.
Les activités réalisées devront être contextualisées obligatoirement au sein de la séance de formation déterminée par le sujet.
Des jurys observateurs sont présents sur le plateau technique. Ils ont pour unique mission de relater par écrit les activités et gestes du candidat au jury évaluateur qui recevra le candidat en entretien.
Le temps d'investigation n'a pas obligatoirement pour objet de réaliser une technique dans son intégralité. La maîtrise des techniques n'est pas évaluée, ni la production finale.
Une tablette numérique individuelle permet au candidat de photographier des éléments qu'il souhaite réinvestir dans son exposé.

- En salle d'entretien (durée 1h) : le candidat a accès à son espace numérique personnel, il peut projeter la séance conçue.
Durant les 30 minutes maximum d'exposé, le candidat présente son travail. Il peut s'appuyer sur ses notes.
Le jury interroge ensuite le candidat pendant 30 minutes maximum sur la séance et élargit les échanges sur le lycée professionnel et le métier d'enseignant en biotechnologies santé environnement.

L'épreuve de leçon consiste à placer le candidat en tant qu'enseignant préparant une séance pédagogique. Les investigations permettent d'identifier les atouts, contraintes, avantages, inconvénients des ressources mises à disposition afin de se projeter dans la construction d'une situation d'enseignement.

Le candidat conduit les investigations à sa convenance. L'environnement mis à sa disposition est assimilé à une situation de recherche, point de départ de la démarche d'investigation. Le candidat mène sa réflexion sur la thématique à traiter en formulant et confrontant des hypothèses. Dans ce contexte, diverses actions sont possibles pendant cette phase pratique : démarche expérimentale, tâtonnement expérimental, analyse documentaire, comparaison de techniques, d'utilisation des matériels, de produits... L'analyse des documents ne suffit pas, la manipulation et/ou la réalisation sont attendues mais ne font pas l'objet d'une notation. Les résultats obtenus et les choix réalisés doivent être présentés au jury et réinvestis dans la conception de la séance de formation attendue.

L'aménagement du plateau technique et les ressources mises à disposition ont été pensés de manière à susciter l'intérêt et la curiosité du candidat, lui suggérer des choix de manipulations, d'expérimentations, de recherches, d'analyses, ... sans jamais les prescrire.

Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à **concevoir et à animer une séance d'enseignement** à partir d'un **objectif pédagogique** imposé et d'un **niveau de classe** donné.

La séance de formation s'inscrit dans les programmes du lycée professionnel et dans le champ de compétences du PLP biotechnologies option santé environnement.

➤ Préparation à l'épreuve

Pour se préparer à l'épreuve de leçon, il est conseillé au candidat de :

- se familiariser avec l'utilisation des référentiels des diplômes relevant du champ de la spécialité du professeur de lycée professionnel en biotechnologies option santé environnement ainsi que des guides d'accompagnement pédagogiques (Éduscol, sites académiques disciplinaires) ;
- repérer la diversité des enseignements dispensés par le PLP biotechnologies option santé environnement et l'articulation de ceux-ci avec les autres disciplines (français, mathématiques, arts appliqués...) ;
- s'informer sur les grands enjeux de la transformation de la voie professionnelle ;
- s'approprier la démarche d'investigation : hypothèse, expérimentation, conclusion ;
- appréhender les différentes modalités d'évaluation en lycée professionnel ;
- s'informer sur les objectifs des PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) ;
- s'informer sur les divers parcours éducatifs des élèves dans la voie professionnelle (santé, avenir, citoyen, éducatif et culturel, développement durable...) ;
- assister à des séances pédagogiques incluant des techniques professionnelles dans différents diplômes de niveaux 3 et 4 ;
- s'informer sur le fonctionnement du lycée professionnel en rencontrant des professeurs, des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et en visitant des locaux et des plateaux techniques.

Plus généralement, le candidat doit prendre connaissance du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (cf. arrêté du 1er juillet 2013). Une connaissance des démarches méthodologiques et la didactique de la discipline ainsi que des modalités de conception de séquences et séances pédagogiques est attendue. Le candidat doit s'approprier le vocabulaire pédagogique et actualiser ses connaissances techniques, scientifiques et professionnelles.

➤ Attentes du jury

○ Concernant le sujet

Le jury attend :

- une lecture attentive et rigoureuse du sujet dans son intégralité, en particulier le repérage du niveau de classe demandé ainsi que l'objectif à atteindre pour les élèves ;
- des investigations correspondant à la séance attendue et à l'objectif formulé ;
- la mise en œuvre d'une démarche d'investigation ;
- une présentation d'une séance structurée avec des activités pédagogiques réalisables avec des élèves ;
- une justification de l'organisation pédagogique de la séance ;
- une pertinence et une exploitation des choix réalisés en étant capable de les argumenter (justifier les choix notamment au cours de l'entretien avec le jury).

○ Concernant la démarche d'investigation

Le jury attend :

- le port d'une tenue professionnelle adaptée (complète, propre et repassée) ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- la mise en œuvre d'une démarche d'investigation en lien avec le sujet et son analyse ;
- une investigation s'appuyant sur les ressources documentaires, les matériels, les produits et les équipements disponibles sur le plateau technique ;

- le choix des photographies adapté aux activités proposées dans la séance ;
- une utilisation réfléchie des supports mis à disposition (Internet, référentiels et/ou programmes scolaires).

Lors de cette phase préparatoire, **les candidats ne doivent pas communiquer entre eux (notamment lors des temps de transfert vers les plateaux techniques), n'ont pas accès aux réseaux sociaux, à la messagerie personnelle, aux espaces de stockage. L'utilisation du téléphone ou tout objet connecté est interdite.**

Le plagiat de contenu est répréhensible.

○ **Concernant l'exposé et l'entretien**

D'une façon générale, le jury attend :

- une tenue vestimentaire correcte ;
- une posture professionnelle, une expression et un vocabulaire appropriés à la fonction d'enseignant ;
- le respect de la neutralité et du principe de laïcité ;
- une bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- une bonne qualité d'élocution et d'intonation ;
- une connaissance de tous les domaines d'intervention du professeur de biotechnologies option santé environnement.

➤ **Plus spécifiquement, le jury attend**

○ **Pour l'exposé**

- le respect de l'anonymat par le candidat ;
- le respect du temps d'exposé de 30 minutes maximum ;
- un exposé logique et structuré ;
- une appropriation des référentiels : structuration, répartition des enseignements, limites de compétences, conditions d'évaluation ... ;
- la présentation du diplôme ciblé dans le sujet ;
- la conception d'une séance qui répond au sujet : diplôme, niveau d'enseignement (et option éventuellement), objectif.
- la présentation des investigations et le réinvestissement des données recueillies dans la séance ;
- la présentation d'une séance qui s'intègre dans une séquence et un projet global de formation ;
- la mise en œuvre d'une séance prenant appui, sur une situation professionnelle éventuellement intégrée dans un contexte professionnel, en rapport avec l'objectif donné dans le sujet ;
- L'identification pertinente des compétences professionnelles à mobiliser ;
- une cohérence entre le sujet, la séance, la séquence, les objectifs et les compétences ;
- une identification claire des savoirs associés, savoir-faire et savoir-être permettant le développement des compétences visées ;
- la maîtrise du vocabulaire pédagogique employé ;
- une proposition des activités-élèves réalistes dans le temps et dans l'espace et concrètes ;
- une connaissance des modes d'animation et des différents types d'organisation pour gérer la classe ;
- une prise en compte de l'interdisciplinarité dans la mise en œuvre de la séance ;
- un usage adapté des compétences psychosociales dans la séance pédagogique ;
- une mise en œuvre des éléments des parcours éducatifs adaptée à la formation des élèves ;
- l'utilisation d'un vocabulaire professionnel, scientifique et technique ;
- une indication des sources des documents utilisés ;
- la maîtrise du matériel informatique et d'Internet pour construire le support de son exposé (capacités à manipuler aisément les ENT, les tablettes, les copies de fichiers...).

○ **Pour l'entretien**

- une bonne qualité d'écoute et de réactivité ;
- un échange constructif et argumentatif ;
- la posture réflexive ;
- la capacité à justifier et à argumenter les choix effectués ;
- des réponses claires et concises aux questions posées.

Le candidat doit appréhender le questionnement comme une possibilité qui permet de compléter l'exposé et non comme une remise en question systématique des propositions qu'il a faites.

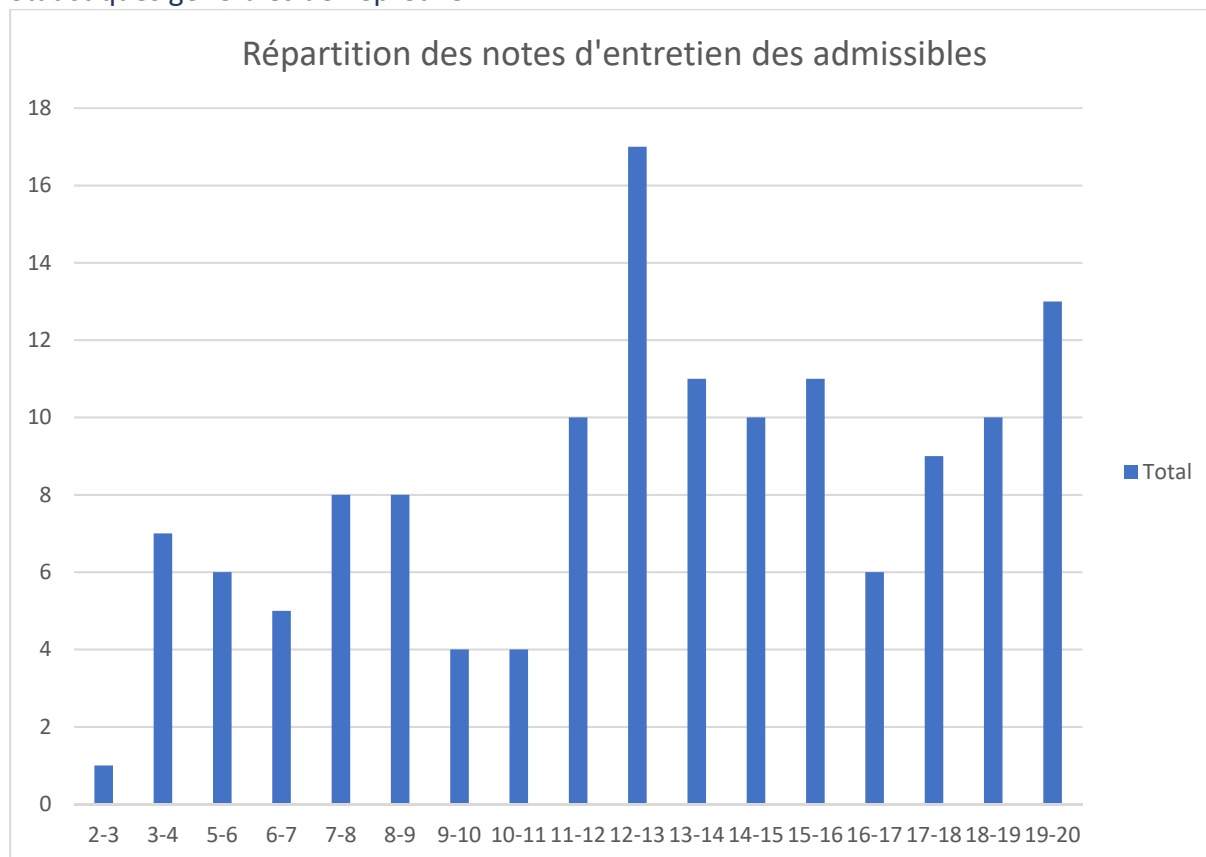
Lors de l'exposé et de l'entretien, il est rappelé aux candidats de s'abstenir d'un vocabulaire ou de geste familier, d'une attitude désinvolte, de signes d'agacement.

Une attitude respectueuse vis-à-vis des autres candidats, des personnels ressources et du jury est attendue.

Épreuve d'entretien

Résultats

Statistiques générales de l'épreuve



CAPLP et CAFEP - CAPLP

Exemple de sujets mobilisés pour la session 2022

EPREUVE D'ADMISSION : épreuve d'entretien

Vous disposez de 20 minutes pour :

- indiquer les principes / valeurs mis en jeu dans ces deux situations ;
- les analyser et proposer des pistes de solutions.

Mise en situation professionnelle relative à l'acte d'enseignement :

Vous êtes professeur(e) de biotechnologies santé environnement en lycée professionnel.

Vous enseignez en première année CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif. En début d'année, une élève vous explique qu'elle est végétarienne et que par conséquent elle ne cuisinera pas ou ne servira pas de plats à base de produits d'origine animale. Elle précise que ses parents sont au courant et qu'ils la soutiennent dans ce choix.

Mise en situation professionnelle relative à la vie scolaire :

Vous êtes professeur(e) de biotechnologies santé environnement en ou en collège (section d'enseignement général et professionnel adapté).

Vous êtes témoin d'un attroupement d'élèves dans la cour, deux élèves de l'établissement que vous n'avez pas en classe se battent pendant que certains élèves filment la scène.

Commentaires du jury

Définition de l'épreuve

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte **une première partie d'une durée de quinze minutes** débutant par une présentation d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours, en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;

- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3

1° partie présentation du parcours 15 minutes

Le candidat présente durant 5 minutes maximum son parcours et ses motivations pour le métier de professeur de lycée professionnel. Cette présentation donne ensuite lieu à un échange avec le jury.

Exposé	Le jury attend une exploitation du parcours professionnel avec un transfert des acquis vers les disciplines qui relèvent de la responsabilité de professeur de Biotechnologie santé environnement, en faisant le lien avec les compétences du métier de professeur. Un exposé structuré, clair utilisant un vocabulaire professionnel et pédagogique adapté a été apprécié. Le jury attend une posture propice à une situation d'entretien et d'échange.
Entretien	Le jury attend du candidat une écoute et une réactivité pertinente à son questionnement, afin d'attester d'une posture appropriée au regard de l'exercice du métier, d'une connaissance de la voie professionnelle et des champs d'intervention du PLP biotechnologie Santé Environnement.

2° partie étude des mises en situation professionnelle (20 minutes)

Les deux situations, proposées par le jury, s'inspirent de situations réelles qui permettent d'apprécier la prise en compte par le candidat des :

- Valeurs de la République,
- Droits et obligations des fonctionnaires,
- Exigences du service public d'éducation.

Mise en situation d'enseignement et de vie scolaire	Le jury attend du candidat qu'il dégage la problématique de chaque situation, l'analyse et apporte des solutions adaptées s'appuyant sur les valeurs de la République à véhiculer au sein de l'institution. La pertinence et l'argumentation des réponses apportées ont été appréciées, en s'appuyant sur les textes institutionnels. Le jury attend une écoute active et une
---	--

	réelle réactivité par rapport aux questions posées. Durant cette partie, le candidat doit faire preuve d'une posture appropriée au regard de l'exercice du métier d'enseignant, agent de la fonction publique.
--	--

Sur l'ensemble de l'épreuve

Le jury a déploré chez certains candidats :

- l'emploi du tutoiement dans l'échange avec le jury ;
- une tenue vestimentaire inappropriée ;
- une posture peu adaptée à une entrée dans un métier de la fonction publique d'état.

CONCLUSION GENERALE

Si cette session a connu une évolution des épreuves, il reste que l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline reste nécessaire comme la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves. Une posture professionnelle d'enseignant mettant en évidence un savoir-être adapté au travail en équipe et à la conduite d'une classe est aussi attendue.

S'il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches et des méthodes pédagogiques, on peut tout du moins attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves. Et si la préparation de l'épreuve d'entretien ne demande pas de connaître tous les textes de lois qui encadrent le métier d'enseignant, les candidats doivent pouvoir s'appuyer sur leur connaissance des valeurs de la République et une réflexion sur le rôle d'éducateurs et d'adultes référents que peut être un enseignant.

Pour se préparer à ce concours, il est aussi important de souligner pour les candidats, qu'ils doivent se familiariser avec le lycée professionnel, rencontrer des enseignants de biotechnologies santé environnement mais aussi des équipes pédagogiques, voire suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement ce qui sera un moyen efficace d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Au-delà d'un rappel des conditions de réussite à ce concours exigeant, le jury tient à féliciter les candidats admis à cette session 2022 du CAPLP et du CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues dans les lycées professionnels de notre pays.